

(Analyse moderne des données) pour lutter contre la pandémie

09.04.2020

D'un coup d'oeil

L'actuelle lutte contre la pandémie se déroule dans de nombreux domaines. Un problème majeur est que le virus se propage sans que les personnes ne se rendent compte qu'elles ont été infectées. Analyser les données des appareils mobiles offre des solutions pour contenir les canaux d'infection. Les problèmes quant à la protection des données peuvent être résolus avec une base technique adéquate.

Le confinement a été décidé aussi et surtout parce que tout un chacun peut potentiellement transmettre le virus ou en être infecté. Les mesures prises jusqu'ici doivent, avec les règles de distanciation sociale, permettre de briser rapidement les chaînes d'infection en maintenant un certain espace de sécurité entre les personnes.

LES DONNÉES PEUVENT AIDER À LUTTER CONTRE LA PANDÉMIE

Parmi les « effets secondaires » du confinement, il y a le coût élevé pour l'économie. Certes utiles, ces mesures ne sont pas toutefois « smart ». La technologie moderne offre des solutions efficaces globalement mieux coordonnées, au travers de multiples applications. Pour endiguer la propagation du virus, il serait notamment très utile de pouvoir retracer les contacts personnels des patients lorsqu'ils ne présentaient pas encore de symptômes. Averties, les personnes concernées pourraient adapter leur comportement en conséquence. L'on pourrait également visualiser si les règles de distanciation sociale sont respectées et, en théorie, déterminer le lieu approximatif où se trouve une personne infectée. Des gouvernements et entreprises du monde entier réfléchissent à la meilleure manière d'exploiter les données des smartphones à ces fins. Les approches diffèrent, avec ou sans référence à la personne, selon les règles prévalant en matière de protection des données et la compréhension des droits de la personnalité.

ECONOMIESUISSE RÉPOND AUX QUESTIONS LES PLUS FREQUENTES

Avec ces applications, les données peuvent être collectées, analysées et exploitées de façons très différentes. D'un côté, il y a les données générées par l'utilisation des réseaux de téléphonie mobile, permettant un contrôle agrégé du respect des mesures. De l'autre, il existe des applications spéciales installées sur les terminaux des usagers pour évaluer dans quelle mesure ils sont personnellement touchés. Enfin, par souci d'exhaustivité, il faut mentionner que certains pays asiatiques recourent à des applications qui, par leur atteinte grave et massive aux droits de la personnalité, n'entrent pas en ligne de compte ni pour la Suisse ni en Europe. Le document téléchargeable ci-dessous fournit un aperçu des principales questions et réponses.



Erich Herzog

Responsable du département Concurrence et réglementation, General Counsel,
membre de la direction élargie



Lukas Federer

Responsable du département Énergie, environnement, infrastructures et numérisation,
membre de la direction élargie